

Phonostyle du discours politique français: analyse d'un discours

*Alexis Capristo*¹

Introduction

On distingue habituellement dans la communication deux types d'information : le contenu primaire ou *linguistique*, et le secondaire, appelé *expression*. C'est ce dernier qui fait l'objet d'étude de la phonostylistique actuelle. Cette discipline essaie de confirmer l'existence de *phonostyles*, selon des critères géographiques, sociales et culturels entre autres. Elle analyse les formes phoniques d'expressivité utilisées dans l'acte de parole et les impressions qu'elles produisent sur l'auditeur. La phonostylistique traditionnelle étudiait essentiellement le discours littéraire, la mise en parole de ce qui avait été déjà écrit et formalisé, en négligeant le discours spontané. De nos jours, le champ d'étude de cette discipline s'est élargi grâce à l'avènement de l'analyse du discours et elle s'occupe donc de l'oral spontané aussi bien que du style oralisé, c'est-à-dire que le type de discours utilisé pour l'analyse va au-delà du littéraire. Le matériel phonique étudié est alors devenu éclectique et appartient à de différents types de discours: radiophonique, politique, des snobs, des jeunes, d'une profession spécifique, etc. L'objectif de ce travail est d'intégrer et d'appliquer les connaissances acquises pendant les cours de Phonétique et phonologie française I et Phonétique et phonologie française II afin de réaliser une analyse du phonostyle

¹ Estudiante de grado de las carreras de Traductorado Público en Lengua Francesa, Traductorado Público en Lengua Inglesa y Profesorado en Lengua y Literatura Francesa en la Facultad de Humanidades y Ciencias de la Educación. Universidad Nacional de La Plata – Argentina. Correo electrónico: alexcodecapristo@gmail.com.

de Manuel Valls, ancien Premier ministre de France, en tant qu'homme politique, et de souligner l'influence du contexte social et de l'image qu'il veut transmettre de lui-même sur sa production phonique.

Cadre théorique

Au fil des années plusieurs modèles phonostylistiques ont été développés parmi lesquels on trouve le modèle fonctionnel de Pierre Léon (1993) sur lequel nous baserons ce travail.

Léon explique que la parole véhicule plus que le sens des mots et de la syntaxe, qu'elle transmet une information supplémentaire qu'il appelle des *indices* et des *signaux*.

D'un côté, les indices, involontaires et avec une fonction identificatrice, peuvent être linguistiques ou sémiotiques. Tandis que les indices linguistiques permettent de reconnaître que le sujet énonciateur appartient à une région, sexe, tranche d'âge, couche social déterminés ; les indices sémiotiques révèlent les émotions et le caractère.

De l'autre côté, les signaux, notamment volontaires et avec une fonction impulsive, dénotent des attitudes. Étant donné qu'ils sont volontaires, ils gardent un rôle privilégié puisqu'ils représentent les choix du locuteur parmi les multiples possibilités dont il dispose pour configurer son phonostyle « C'est parce que l'on a de tels choix entre plusieurs possibilités que la notion de style ou ici de phonostyle peut exister. » (Léon, 1993, p.8)

Corpus analysé

Pour mener à bien notre travail on a décidé d'analyser un extrait d'un discours de Manuel Valls dont l'intégrité se trouve sur le site web Youtube en format vidéo avec une durée totale de 20'38».

La teneur politique de ce discours est évidente : Valls communique qu'il quittera ses fonctions de Premier ministre et annonce sa candidature à la présidence. Pour notre analyse phonostylistique on a choisi l'extrait qui va de la minute 0:00 à la minute 3:55 .

Le discours politique se caractérise par le fait d'avoir un registre de langue soutenu et, selon Delayel et Gonzalez (2007), un bon nombre d'hommes politiques ont subi l'influence de De Gaulle, présentant de la sorte une prédominance de groupes rythmiques ternaires et un grand nombre d'accents

d'insistance parmi d'autres caractéristiques. Toutefois, on ne doit pas oublier les différences individuelles car ce type de discours met en œuvre un ensemble de représentations idéologiques complexes qui sont le produit des enjeux de la connaissance du monde. On montrera de quelle façon la visée persuasive du discours analysé a de l'influence sur le phonostyle de Valls.

Analyse phonostylistique

Variables phonématiques

Les voyelles

- Les voyelles à double timbre : La prononciation de ces voyelles est bien observée tant en syllabe accentuée qu'en syllabe inaccentuée, le débit lent du discours favorise la non contamination des autres syllabes, en empêchant les possibles cas d'assimilation.

- Les chevauchements des voyelles nasales : Tel que prévu, on n'observe aucun cas de chevauchement dans le discours de Valls, il prononce les voyelles nasales selon les règles d'orthoépique et sans appendice nasal.

- L'allongement : Les allongements y sont présents selon les règles d'orthoépique correspondantes au français standard. Le discours est parsemé d'allongements dans les syllabes où se trouve l'accent, des fois il est déclenché par un voyelle oralo-nasale //ɛ'tɑ̃:s/ -/ata'fɑ̃:t / (3), /pRezi'dɑ̃:s/ (6) / *fRɑ̃:s / (8) /*ɔ'lɑ̃:d / (12) / i'mɑ̃:s / (16) /ɛ'tɑ̃:s/ (17), et d'autres fois par des phonèmes consonantiques /z/ et /R/ et / ʒ /

/ 'kœ:R / (3), /dɑ'vwa:R/ (9), /fRɑ̃'fi:z / (4), /ɛl nuzɔ'bli:ʒ// (13).

On y trouve aussi des allongements expressifs sur des consonnes qui, dans ce cas particulier, coïncident dans la plupart des cas avec les syllabes qui subissent les accents d'insistance, et soulignent des mots qui renforcent son intégrité et ses aptitudes pour devenir président.

/ ʒe set 'f:ɔRs ð 'mwa / (7)

- Les E caducs : Dans les 4 minutes analysées du discours de Valls, la prononciation du e caduc est généralement observée, cela est sûrement lié au registre qui caractérise ce type de discours et est favorisé par le débit lent. Néanmoins, on a trouvé des exemples où le e caduc tombe à l'intérieur de mot suivant les contraintes articulatoires de la loi des trois consonnes :

/set odla de 'mo/ (7)

/ ʒe apRi tɛl' mɑ̃ / (5)

/ dã m̃nãgãz' mã / (21)

/ zə ki'tRe / (23)

/ D j' mẽ # (24)

De toute façon, ces omissions ne présentent pas de souci d'intelligibilité et ne «salissent» pas le ton soutenu et irréprochable du discours.

Par contre, il prononce le e caduc dans la construction «au dessus» en créant, avec un crescendo qui accompagne la séquence, un effet stylistique de sévérité ou impérativité.

odəsy də 'tu / əl nuzɔ' bli:z / 'tus (13)

Les consonnes

- Articulation: L'articulation est plutôt tendue tout au long de l'extrait, et cette tension favorise la clarté et la stabilité dans les timbres de voyelles.

-Prononciation des consonnes géminées : On observe seulement un cas de consonnes géminées, celui de /də kit'te læ kɔlək'tif/. Le locuteur gémine le *t* dans *quitter*, une ressource d'expressivité qui peut entraîner une impression d'une image d'intellectuelle, voire snob.

- Assimilation: Dans l'extrait il faut remarquer qu'on a trouvé une assimilation régressive, attribuable à l'accélération du débit, qui entraîne le voisement du son / t / au profit de sa contrepartie voisée / d / dans / sed vil u ɔ sə 'paRl / (4)

- Le type de /R/ : Dans la parole de Valls on trouve la prononciation du *r* dorso-uvulaire qui correspond à la variation du français dit standard la plus répandue dans la région parisienne.

- Les emprunts : Malheureusement, dans l'extrait on ne trouve pas d'emprunts pour observer si leur prononciation respecte ou pas la langue d'origine. Mais l'absence d'emprunts même fait peut-être parti de la configuration du phonostyle.

Variables morpho-phonématiques

- La liaison : D'après la norme il y a trois types de liaisons : obligatoires, interdites et facultatives. Dans le discours de Valls on observe bien évidemment que toutes les liaisons obligatoires sont observées, par exemple, /də mezã'fã / (3) , /nozãtRə'pRi:z/ (18) .

En ce qui concerne les liaisons facultatives, on voit, entre autres :

Une liaison du nom au pluriel suivi d'un adjectif, caractéristique du style soutenu. /də RefɔRmzesã'sjɛl/ (17)

La liaison de «c'est»./ sɛtyn kɔ̃viksjɔ̃ tɔ'tal / (7) liaison de «c'est».

La liaison de «plus» en négation / kə ʒə nə pø 'plyzɛtR pRəmje mi'nistR / (22)

Comme prévu, on n'observe pas la prononciation de liaisons interdites mais il est intéressant de remarquer qu'on trouve un bon nombre de *liaisons non enchaînées*, où la consonne de liaison est prononcée mais au lieu de s'attacher à la voyelle du mot suivant, elle reste au mot qu'elle appartient, tel est le cas de:

/ sɛt vil ki 'ɛt| yn e'kɔ̃l / (5)

/ tut ãnetã kãdi'da / (22)

Cela constitue une ressource d'expressivité étroitement liée à la visée persuasive du discours et Valls s'en sert avec compétence pour faire une emphase sur le syntagme suivant. Selon Pierre Encrevé (1983), la liaison sans enchaînement est de nos jours un phénomène non contestable qui paraît en pleine croissance parmi l'ensemble des locuteurs fortement scolarisés. Il soutient que chez les professionnels de la parole publique cela pourrait être le produit de la combinaison de la tendance à suivre la norme de liaisons facultatives et de la tendance à individualiser les mots, influencée par le modèle anglo-américain. Alors, bien détacher les mots sans renoncer à faire entendre la consonne peut conformer une distinction supplémentaire à celle de la réalisation de liaisons facultatives, et donc les liaisons non enchaînées produites par Valls lui confèrent aussi une image d'intellectuel.

Variables prosodiques

L'accentuation

Le discours est parsemé d'accents d'insistance, quelques-uns se trouvent sur la première syllabe des mots, surtout dans de mots longs, d'autres se trouvent sur des lexèmes qui lui servent à construire son argumentation, tel que les mots «responsabilité», «protéger» et «préserver», et surtout dans les énumérations.

/ tu'ʒu:R diRɛktə'mã / (4)

/ ʒə sɥi kãdi'da / a la pRezi'dã:s /də la Repy'blik// (6)

/ a se ko'te se Rɛspɔ̃sabili'te / (16)

/ puR pRɔ̃tɛʒe le fRã'sɛ / (17)

/puR pRezeR've / (18)

Le débit

Le débit de parole de Valls est lent pendant tout le discours, et cela conforme une caractéristique du phonostyle, c’est surtout le besoin de clarté qui entraîne la lenteur. Il faut noter que des fois le débit devient plus rapide, mais pas d’une manière significative, cette accélération est produite à cause d’une volonté d’égaliser le temps de durée de groupes syllabiques longs à celui des autres groupes syllabiques. L’organisation temporelle de la parole paraît être un marqueur de pouvoir dans la parole politique. D’une manière générale, on peut considérer que le débit reflète la distance sociale qui existe entre le politicien et ses auditeurs, que le politicien se montre comme propriétaire du temps des auditeurs.

/ puR la kɔ̃petitivite də nozɔ̃tRə’pRi:z / (18)

/ ãna’kɔ:R/ tɔ’tal / avɛk lə pRezidã də la Repy’blik / zə ki’tRe / (23)

avɛk lə susi kɔ̃s’tã / dɛtR a la o’tæ:R / də la mi’sjɔ̃ / kə ma kɔ̃’fje / lə fɛf də le’ta // (10)

Les pauses

L’extrait analysé est miné de pauses, pourtant elles ne sont pas des pauses d’hésitation, même pas de pauses remplies. Le locuteur veut se montrer sûr de lui-même, avec un discours précis et solide. Alors, liées à la locution lente, ce sont les pauses silencieuses qui prédominent et agissent sur l’organisation du discours tout en lui attribuant une forte fonction impressive comme symboles de pouvoir.

Il est intéressant de remarquer aussi qu’on a trouvé plusieurs pauses inattendues ou de «fausses coupures», dont Valls se sert pour attirer l’attention du public vers les mots qui suivent.

/ sɛd vil u ð sə ‘paRl / tu’zu:R ‘diRɛktə’mã / (4)

/ zə ‘vø/ ‘tu dɔ’ne / (8)

/ sã za’mɛ/ mə mena’ze / (9)

/ sa desi’zjɔ̃/ ɛ ‘sɛl/ dDnɔm de’ta / (12)

/ il sə ‘sɔ̃/ fɔR’ze / a za’mɛ / (14)

/puR pRezɛR’vɛ / nɔtRə mɔdɛl sɔ’sjal / (18)

/ ãna’kɔ:R/ tɔ’tal / avɛk lə pRezidã də la Repy’blik / (22)

Le rythme

On observe que dans le rythme du discours il y a une tendance à l'égalisation de groupes syllabiques, notamment une prédominance des groupes rythmiques à trois syllabes.

/ il sə 'sɔ̃/ fɔR'zɛ / a za'mɛ /dã le 'pRi / dulu'Rθ (14)

zə ki'tRe / me fɔk'sjɔ̃ / dɛ də'mɛ̃ / kaR zə 'vθ / ã 'plɛn libeR'te / pRɔpo'ze / o fRã'sɛ / D fə'mɛ̃ # (23)

On y trouve des variations rythmiques expressives qui mettent en relief des groupes monosyllabiques tels que «non» et «tous». Par moments, on observe aussi des ralentissements calculés qui, accompagnés d'une série de mélodies montantes et finalisant par une mélodie descendante, donnent une impression d'autorité.

/ avɛk / læ susi kɔs'ɑ̃ / dɛtR a la o'tœ:R / də la mi'sjɔ̃ / kə ma kɔ'fje / læ fɛf də le'ta // (10)

Il est aussi intéressant de noter un rythme d'accumulation, une prépondérance de constructions composées d'une série de compléments qui se succèdent et donnent une impression de foisonnement.

/ me fɛR kɔpatRi'jɔ̃t / zə sɔiz i'si / dã set 'sal / u zə mə sɔi ma'Rje / (2)

/ zə sɔiz isi a *e'vRi / dã ma 'vil / sɛl də ma fa'mij / də mezã'fɑ̃ / ma vil də 'kœ:R / yn 'vil / ɛ'tɑ̃:s / ata'fɑ̃:t / 'zœn / pɔpy'lɛ:R / sɛd vil u ɔ̃ sə 'paRl / tu'zu:R diRɛktə'mã / avɛk fRã'fi:z / set vil ki 'ɛt | yn e'kɔl / yn ekɔl də la 'vi / zɛ apRi tɛl'mã / də me kɔsitwa'jɛ̃ / (3)

a *fRãswa *ɔ'lã:d / zə vθ 'di:R / mɔ̃nemɔ'sjɔ̃ / mɔ̃nafɛk'sjɔ̃ / sa desi'ziɔ̃ / ɛ 'sɛl / dDnɔm de'ta / ki 'plas / l'êteRe zene'Ral / odəsy də 'tu / ɛl nuzɔ'bli:z / 'tus / zə vθ lɔi 'di:R / la fa'lœ:R də me sɑ̃ti'mã / il sə 'sɔ̃/ fɔR'zɛ / a za'mɛ /dã le 'pRi / dulu'Rθ / kə nɔtRə pe'i / a pe'je / dã sɔ̃n ɑ̃gaɔ'mã / puR la libeR'te // (12)

Conclusions

Dans l'analyse du discours de Manuel Valls on a trouvé plusieurs marques phoniques qui, selon León (1996), appartiennent au phonostyle du discours politique. On cite, notamment, le registre soutenu de son discours, qui le pousse à obéir aux règles d'orthoépique, en donnant de la sorte une impression de supériorité ou de pouvoir; un grand nombre d'accentuations expressives avec une mélodie descendante, une tendance à l'égalisation des rythmes syllabiques, un

grand nombre de pauses silencieuses et une exubérance d'allongements voca-
liques qui contribuent à déclencher une impression d'impérativité. Ces marques
sont très souvent présentes dans les discours des politiciens et, malgré les varia-
tions individuelles, elles créent le phonostyle du discours politique.

Néanmoins, même si le discours analysé dans ce travail partage la plupart
de ces caractéristiques, on n'a analysé qu'un seul discours, et nous considé-
rons que cela n'est pas suffisant pour établir des différences entre les carac-
téristiques du discours politique qui représentent une variation situationnelle
et celles qui relèvent de la variation individuelle, de la nature du locuteur
et qui sont intrinsèquement propres à lui. Les traces discursives composent
un programme stratégique, un plan dont les multiples combinatoires lan-
gagières provoquent des effets selon l'auditoire, la situation d'interlocution,
et les enjeux politiques existants. Ce dans ce sens que nous considérons qu'il
serait souhaitable de continuer notre analyse avec un corpus conformé par
plusieurs discours du même locuteur face à de différents publics et situations.
Cela pourrait nous permettre d'étudier effectivement l'influence de divers
contextes dans la production et présentation du discours.

Quoi qu'il en soit, cette analyse s'est révélée confirmatoire des carac-
téristiques du discours politique décrites par Pierre Léon et elle se veut une
contribution à l'analyse phonostylistique du discours politique, un domaine
qui reste toujours inépuisable et qui nous invite à continuer à l'explorer.

Bibliographie et sitographie

Delayel, S. et Gonzalez, E. (2007). Phonostylistique du discours politique:

Jacques Chirac. *Revue de la SAPFESU*, 76, 62-75.

Léon, P. (1971). Essais de phonostylistique. *Studia Phonetica* 4. Paris: Didier.

Léon, P. (1993). *Précis de phonostylistique. Parole et expressivité*. Paris:
Nathan.

Léon, P. (1996). *Phonétisme et Prononciation du français*. Paris: Nathan.

Encrevé, P. (1983). La liaison sans enchaînement. En *Actes de la recherche en
sciences sociales*, 46.

L'usage de la parole. pp. 39-66. Sur : http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1983_num_46_1_2176

Matériel audio : <https://www.youtube.com/watch?v=Pb4ecjtlqWQ>. 0:00 -
3:55.